

# LE ROLE DES PARENTS D'ÉLÈVES AU COLLEGE

## Le Foyer Socio-Educatif

Il a pour but de promouvoir des actions et d'améliorer les conditions de vie des élèves au sein du collège. Il apporte un soutien financier aux actions mises en place au collège. Vous pouvez être membres du bureau et participer à l'assemblée générale pour donner votre avis sur l'organisation des activités, son règlement intérieur....

Pour tout renseignement vous pouvez écrire à l'adresse suivante : [parentdeleve.begavel@yahoo.com](mailto:parentdeleve.begavel@yahoo.com)

## L'APE

L'Association des Parents d'Elèves réunit des parents volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie du collège. Le rôle de l'APE est de défendre l'intérêt de nos enfants et de représenter tous les parents. Elle organise des manifestations au cours de l'année qui permettront de financer des projets éducatifs : voyages scolaires, achat de matériel, sorties pédagogiques ....

## LE CONSEIL DE CLASSE :

Vous pouvez représenter les parents d'élèves de la classe de votre enfant. Vous assistez aux conseils de classe (3 par an) et vous faites le lien entre les enseignants et les parents d'élèves.

Il suffit de vous signaler auprès du principal adjoint durant le mois de septembre.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUTRES COMMISSIONS.

Vous pouvez représenter les parents d'élèves de l'ensemble du collège et participer à la vie de l'établissement en prenant part aux décisions concernant son fonctionnement (budget, projet d'établissement projets pédagogiques...)

Vous participez aux différentes commissions (commission éducative, fond social, hygiène et restauration...)

Vous êtes élus par les parents d'élèves. Il vous suffit de vous inscrire sur la liste électorale en participant à la réunion de présentation qui a lieu en début d'année scolaire.